Nations Unies S/2020/1274



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 décembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 décembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par Mme Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; l'Ambassadeur Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) ; et Mme Shkula Zadran, Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies ; et par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation en Afghanistan », tenue le jeudi 17 décembre 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant de la République islamique d'Iran.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**

20-17880 (F) 080121 270121







Annexe I

Exposé de Mme Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l’Afghanistan

Je m’adresse au Conseil de sécurité alors que nous approchons de la fin de l’une des années les plus importantes que les Afghans aient endurées.

Depuis mon dernier exposé (voir S/2020/891, annexe I), la République islamique d’Afghanistan et les Taliban ont fait des progrès modestes mais réels dans leurs pourparlers de paix. Le 2 décembre, les deux parties ont annoncé qu’elles avaient convenu des règles et des procédures de négociation. Elles ont ensuite formé un comité de travail pour discuter de l’ordre du jour et elles ont présenté l’une à l’autre une première liste de sujets de discussion. Ces avancées sont un signe précoce mais positif que les deux parties veulent et peuvent faire des compromis lorsque cela est nécessaire.

Cette semaine, après 93 jours de discussions ininterrompues, les parties ont convenu de faire une pause de 20 jours. Nous espérons que cela leur permettra de se restructurer, de se consulter en interne et en externe et de reprendre les négociations, fortes d’un engagement renouvelé. Les parties se sont en effet engagées à revenir à la table de négociation le 5 janvier, après cette courte pause de trois semaines.

Avec les membres de nos équipes chargées de l’aide humanitaire, du développement et des droits de l’homme, je me suis rendue à Doha à deux reprises récemment pour rencontrer les deux parties afghanes et, bien sûr, des membres de la communauté diplomatique. Je dois signaler que, lors de chaque voyage à Doha, j’ai rencontré les femmes négociatrices pour leur demander leur avis sur la manière dont nous pouvons les aider. Et la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) maintient également sur le terrain à Doha une équipe qui travaille aux côtés des parties et des membres de la communauté internationale pour appuyer le processus.

Je tiens à remercier l’État du Qatar d’avoir accueilli les négociations, ainsi que les États-Unis et les membres du groupe d’appui au pays hôte – l’Allemagne, l’Indonésie, la Norvège et l’Ouzbékistan – pour leurs efforts diplomatiques. Je me félicite à la perspective de la poursuite d’une participation constructive de l’ensemble de la communauté internationale aux différents formats existants et en cours d’élaboration afin d’élargir encore l’appui au processus de paix.

Toute paix durable devra être prise en main par la société afghane, qui est très diversifiée. Cela ne sera possible que si le processus est inclusif dès le départ, avec une participation réelle de toutes les parties prenantes, notamment les femmes, les jeunes, les minorités, les victimes de conflits et les chefs religieux.

La formation récente du Haut Conseil pour la paix et la réconciliation nationale permettra à la République islamique d’Afghanistan d’établir une large base pour consolider ses positions de négociation. Les Taliban doivent eux aussi élargir et approfondir leurs négociations avec les parties prenantes afghanes.

L’une des principales parties prenantes pour les deux parties aux négociations doit être la jeunesse afghane. Deux tiers des citoyens afghans ont moins de 25 ans. C’est aussi la génération de jeunes la plus instruite de l’histoire de l’Afghanistan. Les jeunes Afghans ont une vision claire de l’avenir de leur pays, et nous devons faire tout notre possible pour faire entendre leur voix. Je suis donc ravie que Shkula Zadran, la Représentante de la jeunesse afghane, se joigne à nous aujourd’hui. J’ai hâte une fois de plus d’entendre ce qu’elle a à dire.

Je suis fière d'annoncer que, grâce à nos initiatives de paix locales axées sur les jeunes, menées dans l'ensemble de l'Afghanistan, la MANUA a fourni aux jeunes afghans l'occasion de faire connaître leur opinion sur la paix. Tout dernièrement, dans la province rurale du Fariyab, les jeunes participants ont publié leur propre déclaration dans laquelle ils recommandaient avec force l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat ; précisaient le rôle de l'islam en vertu de la Constitution afghane ; identifiaient les objectifs de développement durable cruciaux ; et soulignaient la nécessité d'une justice transitionnelle. Tels sont les jeunes d'Afghanistan. Leur voix mérite d'être entendue.

Comme nous le savons tous, la coopération dans l'ensemble de la région, en Asie centrale et du Sud, sera essentielle à une paix durable. L'accroissement des échanges commerciaux et le resserrement des liens jetteront les bases de la paix et de la prospérité régionale. C'est pourquoi il importe d'appuyer les efforts régionaux, et je tiens particulièrement à signaler aujourd'hui les efforts régionaux déployés en matière de lutte contre les stupéfiants et la criminalité transnationale organisée – deux menaces graves pour les pays de la région. Je tiens à souligner que ces sujets ont fait l'objet d'un grand débat auquel j'ai pris part lors de la réunion du Comité directeur régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui est composé de représentants de l'Asie centrale, de l'Afghanistan, de l'Iran et du Pakistan. Pour promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan et dans la région, il sera essentiel de s'attaquer à ces problèmes et à leurs effets incroyablement destructeurs sur l'Afghanistan et sur les populations de la région.

J'ai le plaisir de dire que lors de mes récentes visites en Iran et au Pakistan et dans le cadre de ma participation à des événements organisés par le Gouvernement turkmène et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, j'ai constaté que les acteurs régionaux étaient de plus en plus déterminés à faire de la paix en Afghanistan une réalité, et prenaient conscience de manière cruciale du fait que la stabilité régionale exige effectivement une paix durable en Afghanistan.

Malheureusement, la violence incessante reste un sérieux obstacle à la paix et une menace pour la région. J'admets que nous sommes encore en train de compiler les données de cette année, mais je voudrais mentionner quelques statistiques provisoires sur les effets de la violence.

En octobre et novembre derniers, les engins explosifs improvisés ont fait plus de 60 % de victimes civiles de plus qu'à la même période l'année dernière. Au troisième trimestre de 2020, le nombre de victimes parmi les enfants a augmenté de 25 % par rapport aux trois mois précédents, tandis que les attaques contre les écoles ont quadruplé au cours de la même période. Au cours des 11 premiers mois de 2020, les assassinats ciblés par des éléments antigouvernementaux ont augmenté de près de 40 % par rapport à la même période en 2019. Il n'est donc pas surprenant que pour la deuxième année consécutive, *Global Peace Index* 2020 (Indice mondial de la paix) ait classé l'Afghanistan comme le pays le moins pacifique du monde.

Ce rang illustre les répercussions psychologiques de la violence : comme un fonctionnaire afghan me l'a dit récemment, « le sentiment de violence et d'insécurité est plus élevé que jamais ». Qu'il me soit permis de le répéter : le sentiment de violence et d'insécurité est plus élevé que jamais. Depuis le début du mois de novembre, deux attentats distincts à la roquette à Kaboul, l'attaque contre l'Université de Kaboul, l'intensification du conflit dans les provinces du Helmand et de Kandahar, et un attentat à la bombe à Bamiyan – pour ne citer que quelques incidents – ont ébranlé la confiance déjà fragile du public et exacerbé les craintes liées à l'émergence de nouvelles menaces terroristes. Je demande à tous les pays de continuer à faire pression

sur toutes les parties au conflit en vue d' une réduction durable de la violence, et j'espère que ce sera l'une des premières priorités quand les négociations reprendront.

La transition en cours en matière de sécurité, associée à la perspective du retrait des troupes internationales, a évidemment exacerbé les inquiétudes de la population afghane. Je pense que, dans les mois à venir, la transition en matière de sécurité, d'une manière générale, sera au cœur du dialogue entre les responsables afghans, les pays de la région et la communauté internationale dans son ensemble.

Pourtant, lors de la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Genève, la communauté internationale s'est réunie pour réaffirmer son appui financier à l'Afghanistan. La conférence a dépassé les attentes, et je félicite les co-organisateurs, les Gouvernements afghan et finlandais, d'en avoir fait un succès. Les généreuses annonces de contributions – remarquables dans le contexte budgétaire actuel – permettront à l'Afghanistan de mettre en œuvre ses priorités de développement et de fournir des services vitaux à son peuple.

Mais il ne s'agit pas seulement d'une question d'argent. La conférence a également permis de mener un dialogue très important. La MANUA a organisé trois réunions de haut niveau : une sur la coopération régionale ; une autre sur le lien entre paix, sécurité, développement et action humanitaire – ce Cube de Rubik complexe que nous devrons comprendre pour relever les défis de l'année à venir ; et, bien entendu, une réunion de haut niveau à laquelle ont participé des acteurs du secteur privé afghan pour discuter de la manière dont ils peuvent évoluer vers l'autonomie dans ce nouvel environnement de paix. Ces réunions ont permis à des voix diverses de s'exprimer à Genève sur la façon de relever les défis de la gouvernance et de la croissance économique.

Mais surtout, la conférence a envoyé un signal clair au peuple afghan : la communauté internationale est toujours à ses côtés. Adopté par pas moins de 66 pays, le communiqué publié à l'issue de la conférence a réaffirmé l'appui en faveur d'un « Afghanistan souverain, unifié, démocratique et pacifique » ; il a été signé par 66 pays. Trois jours plus tard, ce message a été repris lors de la session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique au Niger, où les États membres se sont engagés à « fournir leur assistance à l'Afghanistan pour parvenir à une paix et à un développement durables, et pour promouvoir la réhabilitation et la reconstruction ». Ils ont également appelé une fois de plus à un cessez-le-feu.

Il importe toutefois de noter que les donateurs ont clairement indiqué que leur généreuse aide financière était assortie de conditions. Dans un an à peine, nous nous retrouverons tous – le Gouvernement et les donateurs – lors d'une réunion de hauts responsables, pour évaluer les progrès réalisés par rapport à ces engagements. Pour maintenir le niveau de financement actuel, il faudra des améliorations tangibles en termes de paix, de gouvernance, d'état de droit, et notamment de lutte contre la corruption, ainsi que de respect des droits fondamentaux, en particulier les droits des femmes.

Il n'y a pas de temps à perdre, et la situation n'a rien d'ordinaire. Nous avons donc commencé à travailler avec le Gouvernement afghan et les partenaires de développement pour donner un élan aux réformes prioritaires. Ensemble, nous pouvons faire en sorte – et nous ferons en sorte – que l'aide des donateurs serve l'objectif visé : mettre en place des institutions fortes et responsables, et fournir des services au peuple afghan.

Pourtant, l'Afghanistan reste malheureusement l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les journalistes – et je tiens à le signaler aujourd'hui. Six journalistes ont perdu la vie rien que cette année – six journalistes – sans que les

auteurs de ces crimes n'aient vraiment à répondre de leurs actes. Onze défenseurs des droits de l'homme ont également perdu la vie, et de nombreux autres ont été blessés ou continuent d'être menacés.

De telles attaques sont totalement injustifiables. Elles risquent de bloquer le débat public juste au moment où le dialogue est le plus nécessaire. J'appelle donc le Gouvernement à prendre des mesures efficaces pour protéger la presse et pour engager des enquêtes et des poursuites en ce qui concerne la criminalité violente qui vise des journalistes. Les Taliban doivent eux aussi s'abstenir d'attaquer des cibles civiles. Ils doivent reconnaître le rôle crucial que les médias et la société civile jouent dans l'Afghanistan d'aujourd'hui, en tant que membres essentiels de la communauté internationale.

Comme une grande partie du monde, l'Afghanistan est maintenant confronté à une nouvelle vague de la maladie à coronavirus (COVID-19). La pandémie a déjà eu des effets dévastateurs, et nous entrons dans une deuxième phase hivernale qui risque d'être beaucoup plus dommageable que la première vague au printemps. La faim et la malnutrition ont augmenté et les moyens de subsistance se sont dégradés, les femmes et les enfants étant particulièrement touchés.

Par conséquent, en coordination avec le Gouvernement et la société civile, le système élargi des Nations Unies a redoublé d'efforts pour tout mettre en œuvre afin de faire face à la pandémie. Cette semaine, le Président et moi-même avons mis en place un groupe d'intervention d'urgence que nous dirigerons pour superviser ce processus au quotidien. J'encourage les États Membres à financer généreusement les activités humanitaires. Nous devons veiller à ce que les personnes les plus vulnérables en Afghanistan ne soient pas davantage laissées pour compte en cette période de pandémie.

Alors que l'année touche à sa fin, nous devons reconnaître que 2020 a apporté des changements profonds pour ce pays : accord signé entre les États-Unis et les Taliban, déclaration commune des États-Unis et du Gouvernement afghan, trois mois de négociations inter-afghanes, renouvellement des annonces de contribution des donateurs internationaux et revitalisation des efforts de coopération régionale –, le tout sous un nouveau Gouvernement à Kaboul.

Ce fut une année chargée à tous les niveaux. Mais l'année à venir s'annonce encore plus chargée : l'achèvement du transfert des responsabilités en matière de sécurité, des négociations de paix qui doivent progresser et qui progresseront, des défis sanitaires et socio-économiques résultant de la COVID-19, l'engagement continu des donateurs internationaux et des résultats attendus d'une coopération régionale renforcée –, sans oublier les changements politiques et sociétaux qui accompagneront tout cela.

Il est clair que l'Afghanistan continuera à progresser en cette nouvelle année, mais il continuera également à avoir besoin d'un appui résolu du Conseil.

Je me réjouis à l'avance de notre discussion.

Annexe II

Exposé de M. Dian Triansyah Djani, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), ce que je suis heureux de faire conformément au paragraphe 56 de la résolution 2255 (2015).

Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'appui qu'elles ont apporté aux travaux du Comité des sanctions 1988 et de l'assistance qu'elles continuent de fournir à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions.

Comme il s'agit de mon dernier exposé au Conseil en ma qualité de Président du Comité, je voudrais également remercier mes collègues du Comité 1988, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions et le Secrétariat pour leur excellente coopération ainsi que pour leur précieux soutien au cours des deux dernières années.

Comme le Conseil le sait, le principal objectif du Comité 1988 est de dissuader les Taliban de continuer à appuyer Al-Qaida et les groupes qui lui sont affiliés et de décourager les attaques des Taliban contre le Gouvernement afghan, grâce à des mesures de sanction.

Parallèlement, le régime de sanctions institué par le Comité 1988 vise à appuyer le processus de paix et de réconciliation, notamment en permettant à des personnes inscrites sur la Liste de participer aux négociations de paix et de réconciliation.

Les négociations de paix sur l'Afghanistan en cours à Doha sont encourageantes, et nous espérons que les travaux du Comité 1988 pourront favoriser la création d'un environnement propice à une paix durable et pérenne en Afghanistan.

Cela dit, qu'il me soit permis de rappeler une fois encore la résolution 2513 (2020), dans laquelle le Conseil se déclare prêt à envisager de rouvrir le dossier concernant le statut des personnes, groupes, entreprises ou entités inscrits sur la liste établie en application de la résolution 1988 (2011) dans le souci de soutenir le processus de paix, et dans le même temps exhorte tous les États à réexaminer sans tarder ce dossier au niveau national, sachant que le fait que les Taliban prennent ou non des mesures tendant à réduire la violence, à consentir de nouveaux efforts au service des négociations entre Afghans ou de manière générale à cesser d'exécuter ou de soutenir des activités qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan, aura une incidence sur ce réexamen.

Dans son dernier rapport (voir S/2020/415), de mai 2020, l'Équipe de surveillance notait que les relations entre les Taliban, en particulier le Réseau Haqqani, et Al-Qaida restaient étroites. Elle soulignait en outre que le défi consisterait à garantir les acquis de la lutte contre le terrorisme auxquels les Taliban se sont engagés, ce qui exigerait d'eux qu'ils refusent aux groupes, dont Al-Qaida, l'utilisation du territoire afghan comme une source de menaces pour la communauté internationale. Toujours selon le rapport, le fait que les Taliban continuent de tirer profit du trafic de stupéfiants continuera à constituer un défi, car le problème reste d'une ampleur considérable et a été compliqué davantage par l'explosion de la production et du trafic de méthamphétamine.

Le rapport notait par ailleurs que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) a essuyé de graves revers en 2019 et début 2020, après avoir été presque éradiqué de sa principale base afghane dans la province du Nangarhar en

novembre 2019 et avoir subi d'autres pertes dans son nouveau refuge dans la province voisine de Kounar au début de 2020. Le rapport reconnaissait que les forces Taliban ont joué un rôle important dans ces défaites, tout comme les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et leurs alliés internationaux. Si ce rapport de l'Équipe de surveillance est encourageant, les attaques perpétrées tout au long de l'année dans les provinces afghanes, ainsi que les attentats odieux qui auraient été perpétrés tout récemment par l'EIIL-K contre l'université de Kaboul et la Zone verte, rappellent brutalement que ce dernier reste une menace pour la paix et la stabilité de l'Afghanistan et au-delà.

En sus de ces attaques terroristes barbares, le peuple afghan doit encore subir une campagne militaire active et meurtrière des Taliban, comme l'ont montré les récents combats dans la province du Helmand.

L'efficacité globale des mesures de sanctions institué par le Comité 1988 repose en grande partie sur une coordination étroite avec le Gouvernement afghan et les États Membres de la région. Au début de 2020, l'Équipe de surveillance s'est rendue en Afghanistan et dans la région pour rencontrer ses interlocuteurs sur le terrain afin de discuter de la mise en œuvre des mesures de sanction instituées par le Comité 1988, ainsi que pour procéder à des évaluations de la menace. Parallèlement, et compte tenu des restrictions de voyage imposées en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19), elle a rencontré virtuellement le Conseiller à la sécurité nationale de l'Afghanistan, Hamdullah Mohib, en novembre dernier, pour discuter de questions relatives au mandat du Comité 1988. Le Comité se réjouit à la perspective de poursuivre sa relation fructueuse et sa coopération avec le Gouvernement afghan.

Je voudrais rappeler une fois de plus que le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et son équipe de surveillance cherchent à appuyer le processus de paix en Afghanistan. De même, le Comité attend avec intérêt de continuer à coopérer étroitement avec la MANUA et d'autres parties prenantes en 2021 en vue d'assurer la pleine application du régime de sanctions institué par le Comité 1988, tout en appuyant les négociations de paix en cours en Afghanistan.

Annexe III

Exposé de Mme Shkula Zadran, Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je suis née à Kaboul pendant la guerre civile. Ma famille a quitté l'Afghanistan, et je suis devenue une enfant réfugiée au Pakistan. Je me souviens encore de la peur et des souffrances que j'ai endurées là-bas, ainsi que du sentiment difficile de ne pas être à ma place. Je me souviens encore du jour où ma famille a décidé de revenir en Afghanistan, et de la joie et de l'espoir dans les yeux de mes parents.

En 2001, personne n'aurait pensé qu'une jeune fille représenterait la jeunesse afghane auprès d'une instance internationale. Mais aujourd'hui, près de deux décennies plus tard, cette enfant réfugiée a l'honneur d'être la représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je remercie de cette précieuse occasion qui m'est offerte l'organisation Afghans for Progressive Thinking et l'Ambassade d'Allemagne à Kaboul.

S'il est très difficile de représenter une génération née et élevée dans la violence et les conflits, je suis ravie de parler au nom de la jeunesse afghane. Je représente une génération qui a été la principale victime de cette guerre par procuration. Tous les jours, on nous tue et on enterre nos rêves.

Je parle au nom de Rahed, Suhaila, Hedayat et de leurs amis qui ont été sauvagement tués au cours de l'attaque terroriste contre l'Université de Kaboul. Je parle au nom des étudiants tués dans les centres de formation de Kawser et de Mowod. J'ai rencontré leurs familles ; leur douleur dépasse notre imagination. Je leur ai promis que je serais leur voix, et je tiens ma promesse.

Je parle au nom d'Elyas Da'ee, de Yama Siawash et de Malali Maiwand, les jeunes journalistes en vue qui ont été tués par des terroristes. Je parle au nom de la militante des droits de l'homme Natasha Khalil et de la mère de 25 ans qui a été abattue avec sa petite fille nouveau-née dans la maternité de l'hôpital de Médecins sans frontières. Je parle au nom des jeunes membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes qui ont sacrifié leur vie pour lutter contre le terrorisme et protéger notre mère patrie et le reste du monde.

Je parle au nom de ces perles qui étaient censées devenir nos futurs dirigeants mais qui ont été tuées. Les terroristes ont peur des jeunes Afghans, et c'est pourquoi ils s'en prennent à nos établissements scolaires. Ils savent que les générations éduquées et informées ne permettront jamais au terrorisme et à l'extrémisme de se développer dans leur pays. En tant que représentante de la jeunesse afghane, mon message est évident et clair pour les terroristes et leurs partisans : vous avez essayé de nous enterrer, vous ne saviez pas que nous étions des graines.

Le massacre quotidien des jeunes Afghans – et de tous les Afghans – doit cesser maintenant. C'est pourquoi une majorité absolue de la jeunesse afghane est favorable à la fin de la guerre par le biais de négociations de paix.

Une mise en garde, toutefois : la paix ne doit pas seulement signifier la fin de la violence. Oui, nous demandons un cessez-le-feu immédiat, mais pour nous, la paix veut dire plus qu'un simple cessez-le-feu. La paix ne doit pas menacer la poursuite du développement et les progrès que nous avons réalisés au cours des deux dernières décennies. Je pense notamment à l'accroissement de l'accès à l'éducation dont les bénéficiaires sont passés de plusieurs centaines de milliers d'enfants à plusieurs millions ; à l'amélioration des systèmes de soins de santé ; à l'édification d'une société civile dynamique et à la création d'un espace permettant aux femmes courageuses d'Afghanistan de jouer un rôle de premier plan.

Il est important de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 2250 (2015) sur les jeunes et la paix et la sécurité. Les jeunes doivent faire partie intégrante du processus de paix et de renforcement de la sécurité. Malheureusement, nous avons été exclus des négociations de paix depuis le début.

Les jeunes Afghans veulent des négociations de paix transparentes, qui ouvrent la voie à une paix digne et permanente. Nous voulons un Afghanistan dans lequel chaque Afghan vit dans la dignité et dans la paix, un Afghanistan dans lequel les femmes sont respectées et bénéficient de l'égalité des chances pour être éduquées et contribuer à tous les secteurs de la société. Nous voulons que les enfants afghans passent leur enfance dans la joie et ne vivent pas au son des balles et des bombes. Nous voulons que les minorités afghanes soient traitées avec respect pour qu'elles puissent pratiquer librement leur culture et leurs croyances religieuses. Nous voulons un Afghanistan sans corruption dans lequel l'état de droit est respecté.

Nous ne voulons pas d'un règlement politique qui servira d'autres intérêts que les nôtres. Les guerres par adversaires interposés nous ont déjà énormément coûté. Si le processus de paix ne donne rien, les Afghans en seront une fois de plus les victimes. Depuis le jour où l'accord de paix a été signé entre les Taliban et les États-Unis, au lieu d'une réduction de la violence, les tensions et le conflit se sont intensifiés. Des civils sont tués ; des jeunes sont pris pour cible. Nous sommes déçus, et nous ne pouvons pas accorder notre confiance aux négociations de paix dans ces conditions.

Si les Taliban aspirent réellement à un Afghanistan pacifique et prospère, pourquoi détruisent-ils des écoles, des ponts, des routes et des infrastructures publiques ? S'ils veulent vraiment la paix, pourquoi leurs exigences et leurs conditions n'ont-elles pas bougé d'un pouce, alors que le Gouvernement afghan a libéré plus de 5 000 prisonniers dangereux pour prouver sa bonne volonté et son désir de paix ?

Mon message aux Taliban est qu'ils ne doivent pas détruire leur patrie pour servir les intérêts de tierces parties. Leurs enfants n'auront un avenir brillant et digne que dans leur propre pays, et non s'ils sont des réfugiés.

Les Taliban ne sont pas les seuls responsables d'une multitude de crimes de guerre. Les forces internationales, qui sont arrivées en Afghanistan avec pour mandat et objectif de maintenir l'ordre public et de protéger les droits de l'homme et la démocratie, ont également commis des crimes de guerre pitoyables. Au lieu de cibler les refuges et les centres de formation des terroristes au Pakistan, elles ont bombardé nos villages et nos maisons et ont tué des civils innocents.

J'espère que nous sommes tous prêts à admettre nos erreurs, à présenter des excuses au peuple afghan et à faire en sorte de prévenir ces crimes inhumains à l'avenir.

Pour réaliser la paix et maintenir la stabilité et l'ordre en Afghanistan, les négociations de paix doivent se tenir en Afghanistan entre les Afghans, et aucun étranger ne doit être autorisé à intervenir. Les Taliban doivent accepter un cessez-le-feu national immédiat pour générer la confiance du peuple afghan dans le processus de paix en cours.

Nos avancées ne doivent pas être compromises. Nos exigences et nos lignes rouges doivent être respectées. Les jeunes Afghans ne veulent pas retomber dans la période sombre des années 90.

Toutes les parties impliquées dans la guerre en Afghanistan doivent présenter des excuses au peuple afghan pour les crimes de guerre commis. Pour protéger les droits des victimes de la guerre, les auteurs de crimes de guerre doivent faire l'objet de poursuites.

Le processus de paix doit renforcer l'unité entre Afghans et ne doit pas laisser le champ libre à la haine et à une autre guerre civile. La république et la démocratie ne doivent pas être compromises.

La communauté internationale doit continuer d'appuyer les courageuses forces de sécurité afghanes dans leur lutte contre les terroristes internationaux, les trafiquants de drogue et les mafias. Le processus de paix doit permettre d'éliminer la corruption, les stupéfiants et le chômage en Afghanistan. Il doit aboutir au désarmement de tous les partis politiques et des seigneurs de guerre en Afghanistan.

Nous avons bâti notre pays en versant notre sang, et tout au long de cette lutte nous avons appris et accompli de nombreuses choses. Nous sommes impatients de servir notre patrie. C'est le devoir de tous les jeunes Afghans.

J'appelle les dirigeants du monde entier à faire confiance aux jeunes Afghans. Nous sommes résilients et nous voulons vivre dans la paix et l'harmonie. Nous sommes la génération patriote dans laquelle ils ne regretteront jamais d'avoir investi et sur laquelle ils ne regretteront jamais d'avoir compté.

Annexe IV

Déclaration de Mme Karen Van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l’Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Tout d’abord, je tiens à remercier les différents intervenants pour leurs présentations.

Alors que les participants aux pourparlers de paix à Doha marquent une pause après la conclusion d’un code de conduite, nous appelons toutes les parties à prendre la mesure de leurs actes, présents et à venir. L’Afghanistan est à la croisée des chemins et nous espérons sincèrement que ces pourparlers apporteront la paix au peuple afghan. Dans ce processus, les acquis des deux dernières décennies doivent être préservés, voire renforcés, en particulier en ce qui concerne les droits humains et le renforcement de la position des femmes. La protection des enfants doit aussi être au cœur des négociations, y compris les mesures de confiance telles que la libération des enfants en détention et les programmes de réhabilitation des enfants associés aux groupes armés. Nous exhortons toutes les parties à garantir une participation significative des femmes aux négociations. Nous devons écouter la voix des jeunes, comme celle de Mme Zadran, que je remercie chaleureusement pour son témoignage.

La violence doit être réduite. Nous appelons dès lors toutes les parties, et en particulier les Taliban, à prendre des mesures immédiates en vue d’un cessez-le-feu permanent et complet, d’autant plus indispensable au vu de la pandémie que nous connaissons actuellement.

À cet égard, je réitère notre position concernant les sanctions contre les Taliban : il n’y a pas d’automaticité, la radiation des membres du régime 1988 (2011) dépend des conditions fixées dans la résolution 2513 (2020), y compris la progression des négociations intra-afghanes et une réduction de la violence. La brutalité des attaques des Taliban est en opposition flagrante avec leur engagement déclaré en faveur de la paix et leur participation aux pourparlers de paix.

Nous condamnons le niveau élevé de violence contre les civils, et les enfants en particulier. Au troisième trimestre de 2020, l’ONU a compté 773 enfants parmi les victimes – 773 en trois mois. Nous condamnons également spécifiquement les récentes attaques contre des défenseurs des droits de l’homme et des journalistes et demandons que les auteurs soient rapidement traduits en justice. Je souligne à ce titre l’importance de la lutte contre l’impunité et la nécessité d’une justice transitionnelle en Afghanistan. Nous nous félicitons des travaux de la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan sur la justice centrée sur les victimes.

S’agissant de notre dernière intervention sur l’Afghanistan dans le cadre de notre mandat actuel au Conseil de sécurité, je tiens à assurer le Gouvernement et le peuple afghans du ferme engagement de la Belgique dans leur chemin vers la paix et la prospérité. À l’ONU, à l’Union européenne (et au niveau bilatéral, ils peuvent compter sur notre soutien. Au cours des cinq dernières années, nous avons versé plus de 60 millions de dollars au Fonds d’affectation spéciale pour l’Armée nationale afghane et cette année, 8,4 millions de dollars ont été réservés pour l’acquisition de vaccins et de matériel médical pour l’armée afghane. Comme l’Union européenne l’a clairement indiqué lors de la Conférence de Genève le mois dernier, notre soutien futur dépendra des progrès réalisés en matière de transparence, de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption et d’égalité des genres.

Enfin, je tiens à remercier les Missions de l'Allemagne et de l'Indonésie, et en particulier leurs experts Friedrich Schröder et Kartika Handaruningrum, pour leur travail exemplaire en tant que corédacteurs ces deux dernières années. Nous souhaitons le meilleur à leurs successeurs, la Norvège et l'Estonie.

Annexe V

Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Lyons, et l'Ambassadeur Djani de leurs exposés. Je salue le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) sous leur direction. J'ai écouté attentivement la déclaration de la Représentante de la jeunesse afghane. Je souhaite par ailleurs la bienvenue aux Représentants permanents de l'Afghanistan et de l'Iran à la présente réunion.

Le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan est entré dans une période critique pour son avenir. La Chine se félicite des premiers pourparlers inter-afghans, lancés à Doha le 12 septembre dernier, et félicite les deux parties d'être parvenues, il y a quelques jours, à un accord sur les règles et procédures des négociations. La prochaine étape des négociations portera sur des discussions de fond très difficiles. Les deux parties doivent faire preuve de plus de sagesse et de détermination politiques, et la communauté internationale doit accorder davantage d'attention à ce processus et renforcer sa contribution.

L'histoire a montré à maintes reprises que la question afghane ne peut être réglée que par des moyens politiques et que le recours à la force ne fera que plonger le pays plus profondément dans la guerre. Nous espérons que les deux parties consolideront cette dynamique positive, maintiendront une attitude constructive, persévéreront dans les pourparlers et s'efforceront d'obtenir des résultats dans l'intérêt de la paix. Nous espérons également qu'elles trouveront rapidement une solution politique efficace à la question afghane.

La Chine estime que l'organisation future de la société afghane doit être largement représentative et inclusive afin que l'ensemble des parties, groupes ethniques et sectes religieuses d'Afghanistan puissent y participer sur un pied d'égalité et partager le pouvoir de l'État. La communauté internationale doit respecter pleinement la volonté du peuple afghan et veiller à ce que le processus de négociation soit dirigé et pris en main par les Afghans. Aucune force extérieure ne doit imposer sa volonté à d'autres ou poursuivre des intérêts personnels.

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) a joué un rôle important dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. La Chine appuie le Comité alors qu'il continue de s'acquitter de ses fonctions, telles qu'autorisées par le Conseil de sécurité, pour contribuer au processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. La Chine appuie le renouvellement du mandat de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées.

À l'heure actuelle, le niveau de violence en Afghanistan reste élevé. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2020/1182), le nombre d'actes de violence en octobre de cette année a été le plus élevé depuis 2007. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes en matière de renforcement des capacités, de lutte contre le terrorisme, de protection des civils et d'amélioration des conditions de sécurité. La Chine appelle toutes les parties en Afghanistan à répondre positivement à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et à mettre immédiatement fin aux hostilités et à la violence. Compte

tenu de la situation actuelle en matière de sécurité, le retrait des forces étrangères de l'Afghanistan doit s'effectuer de manière responsable et ordonnée pour éviter un vide sécuritaire dans le pays, qui porterait atteinte aux intérêts de l'Afghanistan et des pays de la région.

Tout à l'heure, la Représentante de la jeunesse afghane a condamné les différents actes criminels commis par les forces étrangères en Afghanistan, dans son exposé qui reflète les aspirations du peuple afghan et l'opinion publique. Tous ces crimes doivent faire l'objet d'une enquête approfondie. Tous les auteurs de ces crimes doivent être traduits en justice. La communauté internationale doit garantir la justice pour le peuple afghan.

Le développement est la clef pour régler tous les problèmes. Il ne sera pas possible d'instaurer une paix durable en Afghanistan sans développement socioéconomique. À la récente Conférence de Genève sur l'Afghanistan, le Président Ghani a souligné l'importance de la coopération et de la connectivité régionales pour le développement de l'Afghanistan. La communauté internationale doit aider le pays à mettre en œuvre le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan pour 2021-2025 et à régler un certain nombre de problèmes difficiles, notamment les problèmes liés à la pauvreté, aux réfugiés et aux stupéfiants. Nous devons aider l'Afghanistan à participer à la coopération et à la connectivité régionales, à exploiter ses avantages géographiques, à éliminer la pauvreté et à parvenir à la stabilité et à la prospérité le plus rapidement possible.

La Chine a toujours appuyé activement le développement socioéconomique de l'Afghanistan et a aidé le pays à renforcer sa connectivité et sa coopération économique et commerciale avec les pays de la région dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Le 9 décembre dernier, la Chine, l'Afghanistan et les cinq pays d'Asie centrale ont organisé une visioconférence au niveau des Vices-Ministres des affaires étrangères sur le commerce et la connectivité afin de créer un nouveau cadre de coopération régionale, qui contribuera à promouvoir la relance économique régionale et à maintenir la stabilité et la prospérité régionales. La Chine se félicite de l'initiative de la MANUA visant à créer un groupe de travail avec la participation des ambassades de six pays voisins de l'Afghanistan afin de promouvoir la coopération et la connectivité régionales, ce qui va dans le sens des idées de la Chine. Nous attendons avec impatience des résultats concrets de la part de ce groupe de travail et nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties concernées pour contribuer au développement socioéconomique de l'Afghanistan et à l'amélioration des moyens de subsistance de sa population.

La Représentante de la jeunesse afghane vient de parler de la situation et des aspirations des jeunes en Afghanistan. La Chine attache une grande importance à la position toute particulière des jeunes en Afghanistan, exprime sa compassion pour leurs souffrances et les appelle à jouer un rôle plus important dans le processus de paix et de réconciliation du pays et dans son développement socioéconomique. La Chine appuie depuis longtemps le développement des jeunes afghans, en les aidant à s'attaquer aux problèmes de santé, d'éducation, d'emploi et à d'autres problèmes. Ces dernières années, avec l'aide de la Chine, un certain nombre de projets ont été successivement mis en œuvre, tels que l'Institut professionnel et technique afghan et le complexe d'enseignement intégré de l'Université de Kaboul. Depuis 2017, près de 200 enfants afghans atteints de maladies cardiaques congénitales ont été soignés en Chine et ont bénéficié d'une série complète d'examens de réadaptation postopératoire, une initiative qui a été largement saluée par la société afghane. Depuis l'apparition de la maladie à coronavirus (COVID-19), la Chine a fourni à l'Afghanistan des fournitures pour lutter contre la pandémie et a dépêché une

équipe d'experts médicaux sur place. Nous continuerons d'accroître notre aide pour permettre au peuple afghan, notamment aux jeunes, de venir à bout du virus.

La Chine continuera d'appuyer le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan et de jouer un rôle de médiateur et de facilitateur dans ce cadre. Nous sommes disposés à fournir une plateforme pour le dialogue inter-afghan et à continuer de travailler en étroite collaboration avec toutes les parties dans le cadre du groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et du dialogue trilatéral Chine-Afghanistan-Pakistan. Nous continuerons d'appuyer le rôle important que joue la MANUA dans le pays et de travailler avec la communauté internationale pour contribuer davantage à la paix, à la réconciliation, au développement et à la prospérité de l'Afghanistan.

Annexe VI

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Lyons ; l'Ambassadeur Djani en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) ; et Mme Shkula Zadran de leurs observations sur la situation en Afghanistan. Après les deux décennies de conflit endurées par les Afghans, il y a un consensus sur le fait que le moment est venu de faire la paix. L'Afghanistan a pris des mesures importantes à cet égard, et nous voudrions réitérer notre appui aux pourparlers de paix inter-afghans. Le dialogue reste le meilleur moyen de mettre fin à ce conflit.

La voie à suivre consiste clairement à renforcer les partenariats en Afghanistan, à consolider les institutions et à instaurer la confiance au sein de la population. Un processus inclusif dirigé par les Afghans, impliquant tous les secteurs de la société, permettra de parvenir à une solution durable qui comprendra des garanties pour la protection et la promotion des droits de l'homme de tous les Afghans. Les femmes afghanes, y compris les jeunes femmes et celles vivant dans les zones rurales, doivent donc participer pleinement, équitablement et utilement à toutes les étapes et dimensions du processus de paix, et nous réaffirmons que leurs droits ne sont pas négociables.

Nous partageons également les préoccupations et les appels exprimés par Mme Zadran. Les jeunes Afghans, y compris les jeunes femmes, se sentent exclus des pourparlers de paix intra-afghans en cours, malgré le fait que 63 % de la population a moins de 25 ans. Non seulement ils représentent la majorité de la population, mais ils sont également un élément clef de la paix en Afghanistan. On ne peut plus ignorer les jeunes défenseurs de la paix et les jeunes militants. Mais dans le même temps, ce sont les civils, en particulier les femmes, les jeunes et les enfants, qui pâtissent le plus du conflit.

L'attentat dont nous avons été témoins à Bamiyan – l'attentat le plus meurtrier depuis plus d'une décennie dans cette région qui était restée jusqu'à présent relativement sûre en Afghanistan –, frappe au plus profond les espoirs des Afghans, espoirs qui ne tiennent déjà plus qu'à un fil. La République dominicaine condamne fermement cette attaque et les autres attaques récentes contre des civils. Elles sont inacceptables. Les responsables doivent répondre de leurs actes.

Nous appelons toutes les parties à cesser immédiatement ces violences et à établir un cessez-le-feu humanitaire. Elles doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et dans le contexte des droits de l'homme, par exemple en facilitant un accès sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils qui en ont cruellement besoin.

L'élaboration du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan pour 2021-2025 est une avancée significative du Gouvernement afghan dans le domaine de l'édification de l'État et de la consolidation de la paix. La Conférence de 2020 sur l'Afghanistan, qui s'est tenue il y a quelques semaines, a démontré l'appui politique qu'apporte la communauté internationale au pays, les annonces de contribution ayant atteint 3 milliards de dollars pour le développement de l'Afghanistan d'ici à 2021, y compris la mise en œuvre du Cadre, et un total de 12 milliards de dollars sur quatre ans.

Dans ce contexte, je voudrais souligner que la protection de l'enfance mérite une plus grande attention. Nous appelons le Gouvernement afghan à mettre pleinement en œuvre son plan d'action de 2011 et sa feuille de route de 2014 pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants et y mettre fin, renforcer le cadre juridique et opérationnel de la protection de l'enfance, et adopter un système de références normalisées pour la réintégration des enfants.

Nous exhortons également les Taliban à respecter les engagements pris dans le cadre de l'accord du 29 février, notamment en rompant les liens avec les organisations terroristes internationales, dont Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant, et à empêcher que le pays ne redevienne un refuge pour le terrorisme international.

La situation économique et humanitaire en Afghanistan est actuellement à un moment critique. Quelque 18,4 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2021. Ce nombre impressionnant est directement lié à l'intensité du conflit en cours, à la gravité de la sécheresse et à d'autres catastrophes naturelles, ainsi qu'aux nouvelles tensions causées par l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, l'Afghanistan continue de faire face à des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2020/1182), 16,9 millions de personnes sont en situation de crise et d'urgence – un des chiffres les plus élevés au monde.

La coopération et la coordination entre le Gouvernement afghan, l'ONU, en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et la société civile sont essentielles pour améliorer cette grave situation humanitaire. Nous restons optimistes quant à la possibilité de combler le déficit de financement du Plan de réponse humanitaire de 2020.

Il est de notre devoir, en tant que membre de la communauté internationale, de répondre aux espoirs du nouveau chapitre qui attend le peuple afghan. L'heure est aux efforts collectifs et à un engagement accru.

Annexe VII

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais commencer par remercier la Représentante spéciale Lyons et l'Ambassadeur Dian Triansyah Djani, ainsi que la Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mme Shkula Zadran, pour leurs exposés complets et éclairants.

Nous saluons les actions de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), en particulier la promotion du rôle des femmes dans le programme concernant la paix et la sécurité, l'appui à la justice transitionnelle et à l'inclusion de la société civile, et la protection des droits de l'homme malgré les conditions difficiles qui règnent dans le pays. L'Estonie appuie fermement ces efforts et est toujours disposée à envisager de nouveaux moyens par lesquels l'ONU, notamment le Conseil de sécurité, pourrait renforcer son appui aux initiatives de la MANUA.

À propos de conditions difficiles, la situation en matière de sécurité en Afghanistan reste très préoccupante. Les affrontements armés ont augmenté de 38 % cette année, et le conflit continue d'imposer un lourd tribut à la population civile. Il n'existe absolument aucune excuse qui justifie les attaques délibérées contre le personnel soignant, les journalistes et les établissements scolaires. Il faut absolument que ces crimes fassent l'objet d'enquêtes et que leurs auteurs soient amenés à en répondre.

Nous déplorons les attaques contre les enfants dans les termes les plus vifs. La MANUA doit disposer des capacités nécessaires pour surveiller et signaler les violations et les atteintes commises contre des enfants, et elle doit contribuer aux efforts visant à renforcer la protection des enfants. Nous partageons l'analyse du Secrétaire général, à savoir qu'il est d'une importance capitale que toutes les parties au conflit reconnaissent les dommages causés et y remédient, tout en intégrant une justice centrée sur les victimes dans le processus de paix.

La situation humanitaire représente un autre défi, le nombre de personnes ayant besoin d'une telle aide ayant doublé pour atteindre le chiffre record de 18,4 millions. Ces circonstances sont sans précédent. Il est essentiel d'appuyer les efforts de la MANUA pour améliorer l'accessibilité de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin. Lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue les 23 et 24 novembre, la communauté internationale, dont l'Estonie, a renouvelé son engagement à accompagner l'Afghanistan sur la voie de la paix, de la sécurité, de la stabilité, de la démocratie, de la prospérité et de l'autonomie.

Un cessez-le-feu global a été demandé à maintes reprises par l'ensemble de la communauté internationale, le Secrétaire général et le Conseil. Aujourd'hui, nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu immédiat, permanent et complet pour éviter au peuple afghan de nouvelles souffrances inutiles et créer un environnement propice à une paix durable dans le pays, ainsi qu'à la stabilité dans la région. Toutes les parties, en particulier les Taliban, doivent honorer leurs engagements et s'efforcer de mettre fin à la violence afin de sauver des vies civiles.

Cette année est capitale pour l'Afghanistan. Il existe une possibilité historique de paix et de stabilité pour tous les Afghans après des décennies d'immenses souffrances humaines. Nous nous félicitons de l'accord conclu entre les parties sur le code de conduite, qui a permis de débloquer les discussions sur l'ordre du jour des négociations de paix. Il est essentiel que les parties reprennent sans délai les pourparlers de paix le 5 janvier, après leur interruption de trois semaines convenue

d’un commun accord. Les droits de la personne, en particulier ceux des femmes et des enfants, sont inaliénables et devraient être la priorité absolue à l’ordre du jour des négociations. Les acquis obtenus au cours des 19 dernières années et garantis par la Constitution afghane doivent être préservés et renforcés au cours des pourparlers.

Je rappelle le régime de sanctions contre les Taliban et le mandat de l’Équipe d’appui analytique et de surveillance des sanctions qui soutient le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). L’Estonie est convaincue que l’examen des mesures et des listes de sanctions doit rester soumise à des conditions et qu’il doit être mené rigoureusement à l’heure de déterminer si les Taliban ont réalisé des progrès substantiels pour réduire la violence.

Nous nous félicitons que le Président de l’Afghanistan ait récemment promulgué un décret portant création d’un Haut Conseil des femmes, qui vise à favoriser l’autonomisation de ces dernières et la concrétisation des engagements pris par le Gouvernement, en faveur de leurs droits. Nous appuyons fermement la participation de divers groupes politiques et sociaux aux négociations de paix, en particulier celle, véritable, des femmes, des jeunes et des minorités. Il est impératif de protéger et de promouvoir leurs droits tout au long du processus de paix.

J’ai une question à poser à la Représentante de la jeunesse afghane, Mme Zadran. Deux tiers des Afghans sont âgés de 24 ans ou moins, et ils s’attaquent à la tâche titanesque de reconstruire leur pays. De quelle manière les jeunes sont-ils représentés dans les négociations de paix et leur voix est-elle entendue ?

Un règlement politique durable est la seule solution viable. Nous appelons toutes les parties à agir rapidement, à faire avancer le processus de paix et à honorer leurs engagements afin de mettre un terme à la violence et d’établir la paix. Nous gardons l’espoir que le Gouvernement afghan et les Taliban pourront faire fond sur la dynamique engagée.

Enfin, nous voudrions remercier l’Allemagne et l’Indonésie de la diligence et du professionnalisme dont ils ont fait preuve en tant que corédactrices du Conseil sur le dossier de l’Afghanistan. Avec la Norvège, nous espérons être leurs dignes successeurs.

Annexe VIII

Déclaration de Mme Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

J'aimerais tout d'abord remercier les intervenants d'aujourd'hui pour leurs exposés ainsi que leur action en faveur de la paix en Afghanistan, à commencer bien sûr par Deborah Lyons à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dont je salue le travail et que je remercie. Un mot pour saluer également le travail absolument remarquable et l'investissement sans faille de l'Indonésie à la présidence du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et comme « co-plume » aux côtés de l'Allemagne. Elles ont fait vraiment un travail remarquable. Enfin, un mot pour Mme Shkula Zadran dont la puissance du témoignage, le courage et la détermination sont un signe d'espoir sur le long chemin de la paix qu'emprunte l'Afghanistan.

Je porte aujourd'hui trois messages.

Tout d'abord, je souhaite marquer la nécessité que les négociations de paix inter-afghanes démarrent enfin sur le fond. L'accord sur le code de conduite pour les pourparlers de paix qui a été obtenu le 2 décembre est une première étape encourageante. Mais j'observe qu'il a fallu trois mois pour y parvenir et beaucoup reste à faire. J'aimerais en particulier rappeler à cette occasion que, en cohérence avec le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, la participation pleine et entière des femmes est absolument indispensable si nous souhaitons une paix durable. La préservation des acquis démocratiques est, bien entendu, une condition *sine qua non* de la paix.

En deuxième point, je voudrais rappeler que la lutte contre le terrorisme doit demeurer pour la communauté internationale une priorité. La France condamne, dans les termes les plus fermes, les récentes attaques terroristes comme les assassinats de journalistes et d'acteurs de médias qui ont été mentionnés dans les interventions. Elles menacent la liberté d'expression et les fondements mêmes de la société afghane, elles entravent les efforts de paix. Le niveau de violence reste très élevé, il est inacceptable. Le conflit en Afghanistan continue de coûter la vie à de trop nombreux civils, en particulier les femmes et les enfants. La mise en place immédiate d'un cessez-le-feu, conformément à la résolution 2532 (2020) et à l'appel du Secrétaire général, est indispensable. Enfin, et cela a été mentionné également, la lutte contre la drogue dans toutes ses dimensions, depuis la prévention jusqu'à l'éradication de la production est également essentielle pour garantir une paix durable en Afghanistan.

Enfin, aucune avancée vers la paix ne sera possible si toutes les parties au conflit ne s'engagent sincèrement dans les discussions. Et à cet égard, la sincérité de l'engagement des Taliban reste à démontrer. Alors que nous allons renouveler le mandat de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions attachée au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), j'aimerais tout d'abord saluer ici le travail des experts et rappeler la pertinence du Comité des sanctions 1988. Comme l'a décidé le Conseil dans sa résolution 2513 (2020), la révision de la liste de sanctions ne pourra être envisagée que si des gages sérieux et crédibles sont donnés par les Taliban en termes de réduction de la violence, mais également d'efforts au

service des négociations et de renoncement à toutes les activités qui menacent la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan.

Notre soutien à la paix est constant, nous l'avons encore démontré lors de la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan à Genève ; l'engagement de l'Union européenne, le mois dernier, à apporter 1,2 milliard d'euros sur quatre ans en témoigne pour aider le pays par une aide d'urgence à la fois, mais également une aide de long terme qui soutiendra la modernisation et le développement démocratique durable, notamment la lutte contre la corruption ou le renforcement des institutions, tout en contribuant à améliorer le quotidien des Afghans, en particulier en réduisant la pauvreté. Mais ce soutien n'est pas aveugle et ne se fera pas sans conditions, conditions de respect des gains démocratiques des 20 dernières années.

En conclusion, je voudrais rappeler que la paix ne doit pas se faire à n'importe quel prix. La lutte contre l'impunité est absolument essentielle pour ceux qui commettent des crimes. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, doit être une priorité absolue et toutes les parties doivent respecter leurs obligations, conformément au droit international humanitaire.

Annexe IX

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier Mme Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son exposé.

Je ne peux que reprendre à mon compte ce qui a été dit à propos des profonds changements qui ont marqué l'évolution de la situation en Afghanistan en 2020. Ce que nous avons vu ces dernières semaines, c'est, une fois encore, une année d'espoir, mais aussi de désespoir. Nous avons été témoins d'une progression du processus de paix à Doha, mais aussi d'une explosion de la violence qui a atteint son paroxysme. Selon l'indice mondial de la paix, l'Afghanistan est le pays le moins pacifique du monde. Il est très inquiétant que les attaques visent les infrastructures, en particulier les écoles. L'assassinat de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes est un cauchemar. Il y a quelques jours, le Vice-Gouverneur de Kaboul a été tué. C'est tout simplement trop. La violence doit cesser. Nous devons être unis au sein du Conseil de sécurité et appeler à la fin de la violence.

En ce qui concerne le processus de paix, je ne peux que me faire l'écho de ce qu'a dit Mme Lyons. Ce qui a été réalisé à Doha est tout simplement merveilleux. Je tiens à féliciter nos amis afghans, étasuniens et qatariens ainsi que les nombreux partenaires qui l'ont rendu possible. L'accord conclu sur les règles de procédure est important. Ce sont là les premiers signes de progrès, mais ils nous donnent de l'espoir pour les futurs pourparlers. Nous n'en sommes pas encore là. Les deux parties doivent maintenant utiliser judicieusement les 20 prochains jours et consulter leurs dirigeants et leur base sur les propositions qui sont sur la table et sur la voie à suivre.

L'équipe de négociation du Gouvernement afghan a décidé qu'elle parlerait aux jeunes. Il est profondément inquiétant d'apprendre que les jeunes ont jusqu'à présent été exclus du processus de paix. Nous avons toujours soutenu que de notre point de vue, il était absolument nécessaire que les femmes soient représentées des deux côtés. Nous comptons sur un engagement renouvelé en faveur d'un règlement politique et d'un avenir pacifique pour l'Afghanistan.

Nous avons besoin d'un cessez-le-feu complet et durable. La stratégie des Taliban qui consiste à négocier, d'une part, et à poursuivre la violence, d'autre part, est extrêmement cynique. Si les Taliban aspirent réellement à la paix dans le pays, pourquoi continuent-ils de détruire des infrastructures et des écoles ? Pourquoi détruisent-ils leur patrie s'ils veulent faire partie du Gouvernement ? Cela doit cesser.

L'Allemagne continuera d'appuyer le processus de paix en étroite coopération avec ses partenaires, notamment son corédacteur, l'Indonésie, ainsi que la Norvège, l'Ouzbékistan, le Qatar et les États-Unis.

S'agissant de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), je me félicite que Mme Lyons ait choisi de jouer un rôle actif en maintenant une équipe réduite à Doha pour appuyer les négociations. Il est très important qu'elle communique aux parties aux négociations les attentes de la communauté internationale et du peuple afghan. J'espère que nous parviendrons à lancer un forum de partenaires régionaux et internationaux clefs en vue d'intensifier les efforts à l'appui des négociations.

L'ONU et la MANUA doivent continuer de jouer un rôle important en Afghanistan en matière de protection des droits de l'homme, de protection des femmes et des enfants, de promotion du développement durable et de protection des droits des groupes minoritaires en adoptant une approche centrée sur les victimes. Le

trafic de drogue est un problème réellement préoccupant, et nous devons continuer de le combattre. Il s'agit là de tâches importantes pour l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble.

En ce qui concerne l'assistance internationale, la Conférence de Genève a été une réussite. Elle a clairement envoyé un message fort quant à l'appui continu de la communauté internationale. Au total, les pays se sont engagés à mobiliser plus de 3,3 milliards de dollars. Je suis très heureux de confirmer que l'Allemagne à elle seule s'est engagée à verser plus de 500 millions de dollars à titre d'aide internationale et pour financer les efforts de stabilisation. L'Allemagne reste le deuxième donateur à l'Afghanistan.

L'aide est assortie de conditions auxquelles le Gouvernement afghan également attache une grande importance. Les Gouvernements afghans actuel et futurs doivent appliquer les mêmes normes en matière de respect des droits de l'homme, de protection des femmes et des groupes minoritaires, de préservation des avancées constitutionnelles réalisées au cours des 19 dernières années et de lutte contre la corruption.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) constitue un lourd défi, et nous savons que nous devons également fournir une aide à l'Afghanistan dans ce domaine. L'Afghanistan a besoin d'une aide internationale fiable, continue et accrue pour répondre à tous ses besoins humanitaires. Seulement 50 % des contributions annoncées dans le cadre du plan d'aide humanitaire ont été versées. Je sais qu'il existe des besoins concurrents, mais nous pouvons faire mieux.

En ce qui concerne le régime de sanctions, nous estimons qu'il n'existe pas encore de raisons suffisantes pour lever les sanctions imposées aux Taliban ou minimiser leur lien direct avec le terrorisme.

Je remercie le Ministère afghan des affaires étrangères, l'organisation non gouvernementale Afghans for Progressive Thinking et mes collègues à l'Ambassade de Kaboul pour avoir désigné Mme Shkula Zadran en tant que représentante de la jeunesse. Son exposé remarquable a clairement mis en évidence les lacunes qui existent. Nous, le Conseil de sécurité, l'avons écoutée, mais tout le monde doit faire de même, y compris le Gouvernement afghan et la population afghane. Pour que la paix devienne une réalité, les Taliban doivent comprendre les problèmes qu'elle a mentionnés – la nécessité de protéger les jeunes et de préserver les progrès accomplis au cours des derniers années en Afghanistan en matière de participation des femmes à la vie économique et politique. Ces progrès doivent non seulement être préservés, mais également consolidés.

Il faut un engagement ferme en faveur des droits fondamentaux de tous les citoyens afghans, qui sont garantis par la Constitution. Nous continuerons d'appuyer les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales. Elles constituent l'épine dorsale d'un Afghanistan démocratique. Le respect du principe de responsabilité est également essentiel. Quiconque commet un crime de guerre doit être traduit en justice. Il ne saurait y avoir de réconciliation ou d' avenir pacifique pour le pays si l'impunité règne.

Je tiens à remercier l'Indonésie des efforts qu'elle a déployés au cours des deux dernières années en sa qualité de corédactrice. La tâche a été très difficile, mais cela a été un plaisir de travailler avec l'Indonésie. Je souhaite bonne chance à nos successeurs. Je suis certain que l'Estonie et la Norvège feront un excellent travail.

L'Allemagne continuera d'apporter son appui au dossier de l'Afghanistan à l'ONU. Nous sommes très fiers d'avoir facilité l'adoption de la résolution 75/90 la semaine dernière à l'Assemblée générale, qui exprime la solidarité de l'ensemble des

États Membres de l'ONU avec l'Afghanistan. L'ONU appuie le processus de paix. Nous sommes très heureux que 130 délégations aient voté pour la résolution – dont un grand nombre de pays de la région, notamment l'Iran. Nous avons même reçu l'appui de certains coauteurs régionaux tels que le Kazakhstan, le Tadjikistan et la Mongolie. Malgré ces 130 voix pour, nous regrettons que quatre pays n'aient pas voté comme nous. Nous aurions aimé les convaincre. Il est regrettable que deux de ces pays soient des membres permanents du Conseil.

Annexe X

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie Mme Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et Mme Skhula Zadran de leurs exposés importants et inspirants, qui en disent long. Nous présentons nos condoléances à toutes les victimes des attaques terroristes. Je salue également la participation de l'Ambassadrice Adela Raz et de l'Ambassadeur Majid Takht Ravanchi à cette importante réunion.

Comme notre collègue allemand, je tiens à exprimer la gratitude de l'Indonésie à tous les membres du Conseil de sécurité pour leur coopération et l'appui qu'ils nous ont fourni en notre qualité de corédacteurs sur le dossier afghan au Conseil de sécurité.

La communauté internationale soutient l'Afghanistan. Nous continuerons d'appuyer un Afghanistan pacifique, prospère et autonome alors que le pays continue d'avancer. Cet appui international consensuel est reflété, entre autres, dans le Cadre de partenariat pour l'Afghanistan adopté à la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Genève. Ce moment appartient à l'Afghanistan. C'est un honneur pour l'Indonésie de participer à ce moment historique où les Afghans s'efforcent de réaliser la promesse de paix offerte par les négociations de paix. Dans ce contexte, je voudrais souligner trois points.

Premièrement, la violence doit cesser et les civils doivent être protégés. Le niveau actuel de violence et le nombre élevé de victimes civiles sont inacceptables. Les menaces, notamment celles de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), persistent. Nous craignons que ces menaces ne s'intensifient si on ne prend pas de mesures efficaces pour les contrer.

Les attentats qui ont récemment pris pour cible des établissements d'enseignement et des journalistes, revendiqués par l'EIIL, sont une attaque directe aux générations futures et à la liberté d'expression. Nous condamnons ces attentats terroristes. Toutes les parties doivent protéger les civils et les infrastructures civiles. Le respect du droit international humanitaire n'est pas une option, mais une obligation. Assurer la sécurité des civils renforcera également la confiance du peuple afghan. Les avancées réalisées dans le cadre des négociations de paix doivent se traduire par des progrès sur le terrain. Les Taliban doivent également cesser de s'en prendre à des innocents.

Deuxièmement, un processus de paix sans exclusive et la quête de la paix doivent se poursuivre. Toutes les parties doivent œuvrer en faveur d' un cessez-le-feu permanent et global afin de garantir un processus politique sans exclusive. Nous soulignons l'importance que revêtent la diversité et la participation de tous les segments de la société afghane au processus de paix et à l'édification de la nation. C'est le sens du mantra d'un processus dirigé et contrôlé par les Afghans. Le rôle joué par les jeunes, future génération de l'Afghanistan, et par les femmes, est indispensable. La participation de ces groupes est la recette d'une paix durable.

L'Indonésie se félicite des progrès réalisés par les parties aux négociations pour conclure un accord sur les règles et procédures. Il s'agit d'une étape importante, car ces règles guideront les négociations. Cet accord témoigne également du fait qu'avec de la volonté, le compromis est possible. Nous félicitons les deux parties pour leurs efforts.

Toutes les parties doivent poursuivre leur dialogue constructif en vue de sauvegarder les intérêts de l'ensemble des citoyens afghans, à savoir la réconciliation,

la paix et le développement. Nous nous félicitons de la contribution du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) s'agissant de promouvoir la paix et d'appuyer le processus de paix grâce à des exemptions de voyage. À cette fin, nous appuyons la prolongation du mandat de son équipe de surveillance.

Troisièmement, l'appui régional et international doit être maintenu. Un développement, une stabilité et une paix durables en Afghanistan sont dans l'intérêt supérieur de tous les pays de la région et au-delà. Une paix durable et un Afghanistan bien connecté à sa région permettront d'accroître les échanges commerciaux et de renforcer la sécurité dans la région, ce qui bénéficiera à tous.

Une coopération accrue dans la lutte contre le terrorisme, les stupéfiants et les autres formes de criminalité organisée est essentielle pour apporter la stabilité au pays. Nous félicitons les partenaires régionaux et internationaux d'avoir encouragé le déploiement d'efforts en faveur de l'Afghanistan. Ces efforts doivent se poursuivre, car le pays aura besoin d'un appui pour se reconstruire.

Le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est également très important. Nous saluons les nombreux programmes utiles de la MANUA dans les domaines du processus de paix, de la réconciliation, de la protection des civils, des droits de l'homme, de la lutte contre la corruption, de la réforme électorale et de la stimulation des activités commerciales et économiques.

En tant que corédactrice, avec l'Allemagne, de la résolution sur la prorogation du mandat de la MANUA, (résolution 2543 (2020)), il n'y a rien de plus réjouissant pour l'Indonésie que de voir les contributions concrètes de la MANUA sur le terrain changer la donne pour les Afghans ordinaires. C'est là que nous avons le sentiment que le Conseil de sécurité fonctionne de manière optimale et que la confiance de la population dans le multilatéralisme est renforcée.

L'Indonésie ne cessera d'aider l'Afghanistan. Qu'il s'agisse des négociations de paix afghanes en tant que groupe d'appui au pays hôte, de l'assistance bilatérale, de la formation ou de l'appui à la participation des femmes, notre soutien restera constant. Je peux témoigner du fait que notre ministre des affaires étrangères, Mme Retno Marsudi, a tout particulièrement à cœur le bien-être et le progrès des femmes et des filles afghanes. C'est également la priorité de l'Indonésie.

Étant donné qu'il s'agit de la dernière réunion du Conseil sur la MANUA à laquelle l'Indonésie participera, je voudrais dire officiellement que notre fonction de corédactrice sur le dossier afghan a été une expérience enrichissante pour nous pendant notre mandat au Conseil. Nous remercions également M. Christoph Heusgen et nos collègues allemands, en particulier M. Friedrich Schroeder, de leur étroite collaboration. Je tiens à remercier personnellement ma coordonnatrice politique adjointe, Kartika Handaruningrum, de s'être occupée de cet important dossier et du travail impressionnant qu'elle a accompli.

Enfin, nous avons fait tout notre possible pour aider le peuple afghan. Il peut être assuré que, même si nous ne siégerons pas au Conseil l'année prochaine, l'Indonésie restera une amie du peuple afghan. L'Indonésie restera pleinement attachée au pays. Les Afghans sont dans le cœur du peuple indonésien. Pour citer un vieux proverbe afghan : « Après chaque averse, il y a du soleil ; d'un cœur à l'autre, il y a toujours un chemin vers la paix, si on le souhaite ». Que Dieu soit avec nous tous alors que nous recherchons la paix en Afghanistan.

Annexe XI

Déclaration de M. Aougui Niandou, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier nos intervenants, la Représentante spéciale du Secrétaire général Lyons, l'Ambassadeur Djani et M[me] Zadran, pour leurs exposés fort édifiants. Je voudrais également saisir cette occasion pour réitérer notre condamnation des attaques continues sur des cibles civiles en Afghanistan, et présenter nos condoléances aux victimes, à leurs familles et au peuple afghan ; et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

Les nombreux appels et les engagements des parties belligérantes pour faire baisser la violence n'ont pas été suivis d'effets sur le terrain. Nous voudrions encourager toutes les parties prenantes à s'engager à nouveau dans la voie de la non-violence, qui est une condition nécessaire à la réussite des pourparlers intra-afghans en cours. Concernant ces pourparlers, nous espérons que des progrès tangibles seront réalisés le plus tôt possible et attendons avec impatience le deuxième cycle de discussions qui représente une étape cruciale pour l'avenir de l'Afghanistan.

Mettre fin à la guerre en Afghanistan nécessiterait bien plus que de simples discussions. En effet, pour assurer une transition complète vers la paix, il est nécessaire d'établir une base solide pour un processus de paix global. À cet effet, il est essentiel d'inclure les parties prenantes, y compris les divers secteurs de la société civile, les femmes, les jeunes, les minorités et les journalistes. Le Niger est favorable à une telle inclusion, car l'engagement de toutes les parties, avec une place significative à la table des négociations, est une clef de réussite des discussions, et par conséquent d'une paix et d'un développement durables.

Nous devons aider le Gouvernement afghan non seulement à promouvoir et à renforcer les droits des femmes et ceux de toutes les composantes de la population, mais aussi à consolider les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies, comme le mentionne le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/1182). Soutenir l'Afghanistan revient également à aider son gouvernement à reformer et à professionnaliser ses forces de défense et de sécurité, à asseoir la bonne gouvernance et à établir un consensus national sur les relations futures entre les différents groupes, comme le suggèrent les experts.

Enfin, comme nous le savons tous, la construction d'une paix durable passe toujours par la lutte contre les causes profondes du conflit. À cet égard, nous voudrions souligner le rôle d'une économie saine et inclusive, mais aussi l'importance de l'engagement de la communauté internationale envers le peuple afghan, notamment pour atténuer les effets dramatiques de la maladie à coronavirus, et pour poursuivre le soutien indispensable à ce pays.

Annexe XII

Déclaration de Mme Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Nous remercions la Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Mme Deborah Lyons, de son exposé. Nous remercions également le Représentant permanent de l'Indonésie et Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) de son exposé sur les travaux de cet organe subsidiaire du Conseil. Par ailleurs, nous avons écouté avec attention l'exposé de la représentante de la société civile afghane.

La Russie apporte un appui sans faille aux activités de la MANUA. Nous pensons que la Mission joue un rôle important dans la coordination de l'aide humanitaire internationale au pays, et nous prenons note des efforts désintéressés déployés par le personnel de l'ONU en Afghanistan, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous avons étudié de près le rapport du Secrétaire général sur la situation dans le pays (S/2020/1182) et souhaitons partager les observations suivantes.

Le processus de paix en Afghanistan est au centre de l'attention. À la précédente réunion du Conseil de sécurité sur cette question en septembre (voir S/PV.8759), nous avons noté qu'il y avait eu certaines avancées positives vers la réconciliation nationale, parmi lesquelles les négociations intra-afghanes lancées le 12 septembre à Doha, qui ont bénéficié d'un large appui de la communauté internationale, notamment des partenaires de l'Afghanistan de l'ensemble de la région et du monde entier.

La Russie a salué cet événement qui intervient après de longs mois de discussion depuis la signature de l'accord entre les Américains et les Taliban le 29 février dernier. N'oublions pas ce qui a précédé ce fait marquant, qui a été un moment crucial dans l'histoire de ce pays : les deux parties ont finalement accepté de faire des concessions et de libérer des prisonniers. Au cours des trois derniers mois, elles sont parvenues à un accord sur les modalités du processus de négociation.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour que des progrès réels soient réalisés. À ce stade, nous constatons que le dialogue inter-afghan a été reporté de trois semaines – jusqu'au 5 janvier 2021. Nous espérons que cette pause qu'ont prise les parties ne signifie pas que le processus va s'arrêter. Nous sommes fermement convaincus que tous les efforts doivent maintenant se concentrer sur le lancement des négociations de fond, que les parties n'ont pas encore entamées.

Dans ce contexte, nous restons préoccupés par la situation en matière de sécurité en Afghanistan. Nous sommes choqués par les niveaux de violence sans précédent dans le pays. Le rapport du Secrétaire général fait état d'un nombre croissant de victimes parmi la population civile, en particulier les femmes et les enfants, ce qui est horrifiant.

Le pays est régulièrement secoué par des attentats terroristes qui, désormais, font malheureusement partie du quotidien du peuple afghan. C'est une nouvelle preuve de la présence dans le pays de divers éléments terroristes. L'État islamique d'Iraq et du Levant est à l'origine de bon nombre d'attaques de grande envergure. Nous constatons que non seulement son aile afghane n'a pas cessé de fonctionner, mais qu'au contraire, elle continue à maintenir et même à accroître sa capacité à propager le terrorisme dans l'Asie centrale voisine. En outre, des cellules de combattants terroristes étrangers, dont beaucoup ont acquis une expérience militaire en Syrie et

en Iraq, sont toujours actives dans le pays. La récente attaque contre l'Université de Kaboul et les tirs de missiles sur la capitale ont tragiquement confirmé cette situation.

Par ailleurs, la menace liée à la drogue n'inspire pas non plus à l'optimisme. Malgré certaines mesures qui ont été prises par Kaboul, nous n'avons pas toujours constaté de progrès réels dans la lutte contre la drogue. Pour la deuxième année consécutive, nous sommes confrontés à une situation où la publication du dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a été retardée. Nous avions espéré entendre aujourd'hui des évaluations objectives du problème de la part du représentant de l'ONUDC. Cependant, comme les membres du Conseil le savent, sa participation a été bloquée par plusieurs délégations. Cela soulève une question : est-il possible que certains pays ne veuillent tout simplement pas voir la triste réalité en ce qui concerne les drogues en Afghanistan ? Nous estimons que les tentatives visant à passer sous silence ou à minimiser la présence de drogues et les menaces terroristes en Afghanistan sont inacceptables.

Nous sommes convaincus que des efforts collectifs sont nécessaires de la part des acteurs internationaux et régionaux pour parvenir à la paix et à la stabilité en Afghanistan, et pour contribuer au relèvement du pays le plus rapidement possible. Le peuple afghan a besoin de notre solidarité en cette période décisive. En tant qu'amie et voisine de l'Afghanistan, la Russie continue à travailler avec toutes les parties afghanes pour promouvoir un processus inclusif de réconciliation nationale et pour parvenir à un accord de paix inter – afghan. Nos démarches dans le cadre de la troïka – la Russie, la Chine et les États-Unis, plus le Pakistan –, y contribuent également.

La préservation d'un consensus régional sur le règlement de paix en Afghanistan reste une priorité. Après tout, ce n'est un secret pour personne que ce sont précisément les partenaires régionaux qui peuvent jouer un rôle pour aider les Afghans à atteindre leur objectif principal, à savoir mettre fin à ce conflit qui dure depuis des années et ouvrir un nouveau chapitre pacifique dans l'histoire du pays. Nos mesures communes doivent viser à contribuer à la transformation de l'Afghanistan en un État stable, prospère et libéré du terrorisme et de la drogue. C'est notamment ce qui motive les efforts globaux déployés par les partenaires régionaux dans le cadre de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation du Traité de sécurité collective, tout comme les consultations tenues dans le cadre du processus de Moscou.

L'avenir du régime de sanctions établi par la résolution 1988 (2011) est directement lié à des progrès supplémentaires vers un dialogue inter-afghan l. La prorogation du mandat de l'Équipe de surveillance des sanctions contre les Taliban lui permettra de poursuivre ses travaux et de fournir au Comité des sanctions l'assistance nécessaire. Nous voudrions profiter de cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Djani et toute l'équipe indonésienne pour la compétence avec laquelle ils ont dirigé le Comité 1988 et pour avoir créé une atmosphère de travail positive au sein de cet organe subsidiaire au cours des deux dernières années.

Néanmoins, nous pensons que la question du réexamen des sanctions doit être discutée séparément. Il est clair que cette question nécessite une approche par étapes et une évaluation objective de la situation actuelle dans le respect strict et total de la résolution 2513 (2020). Il faut garder à l'esprit que le résultat de nos efforts doit être la paix en Afghanistan.

Annexe XIII

Déclaration de Mme Isis Gonsalves, Coordonnatrice politique à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les intervenants de leurs observations éclairantes. Je voudrais également exprimer notre gratitude au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), l'Ambassadeur Djani, pour le leadership dont il fait preuve à la tête du Comité. Par ailleurs, je suis heureuse de voir la Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies à cette table virtuelle.

Saint-Vincent-et-les Grenadines réitère son ferme appui à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, visant à trouver une solution politique durable à un conflit qui dure depuis près de 20 ans. Le début des négociations, le 12 septembre, est une occasion d'instaurer une paix pérenne en Afghanistan. À cet égard, nous appelons les équipes de négociation du Gouvernement et des Taliban à rester engagées en faveur d'un règlement politique équitable et inclusif qui réponde aux besoins et aux intérêts de tous les Afghans, notamment les femmes, les jeunes, et les victimes et survivants de la guerre. Toutes les parties prenantes doivent participer au processus de confiance et de réconciliation afin de créer un environnement propice, en vue de mettre fin à des décennies de conflit. Nous attendons avec impatience la reprise des pourparlers inter-afghans en janvier, après une suspension de 20 jours.

Ma délégation reste profondément préoccupée par la persistance de niveaux élevés de violence, en particulier dans le sud du pays. Notre objectif principal doit continuer d'être de prévenir la violence et de condamner les attentats terroristes. La récente attaque qui a coûté la vie à 13 policiers rappelle brutalement le coût humain de la guerre. Pour la population civile, qui continue d'être la plus durement touchée par le conflit, la fin des hostilités apportera l'espoir dont elle a tant besoin. Par conséquent, nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et à une réduction immédiate de la violence. Il est essentiel que le Gouvernement afghan et les Taliban renforcent leur coopération et leurs efforts de négociation, en vue de promouvoir une paix durable et pérenne en Afghanistan.

La situation économique, environnementale et humanitaire en Afghanistan exige une action urgente et une attention soutenue de la part de la communauté internationale. Il est essentiel que les risques liés à la vulnérabilité climatique soient pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, y compris celles visant à instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan. La poursuite de la violence, les catastrophes naturelles, l'aggravation de l'insécurité alimentaire et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) font peser une menace sur la vie de millions de personnes.

Nous nous félicitons des résultats de la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan et nous encourageons tous les donateurs internationaux à honorer leurs engagements à soutenir la paix, la prospérité et l'autonomie de l'Afghanistan. Le renforcement de la coopération au service du développement, le renforcement des échanges et des investissements, et l'élargissement des possibilités économiques pour tous les Afghans sont essentiels à une paix durable.

Pour terminer, Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirme son attachement à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et félicite la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de son soutien continu au Gouvernement et au peuple afghans.

Annexe XIV

Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Représentante spéciale Deborah Lyons et mon collègue l'Ambassadeur Djani, de l'Indonésie, de leurs exposés. J'aimerais également saluer tout particulièrement la présence de Mme Shkula Zadran, Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies, et la remercier de son exposé.

Je concentrerai mes observations sur les trois domaines suivants : la situation en matière de paix, la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire.

En ce qui concerne le processus de paix, je voudrais commencer par saluer le lancement des négociations de paix en Afghanistan en septembre et les pourparlers en cours. L'accord conclu par les parties sur les règles de procédure pour les négociations est un pas important et bienvenu dans la bonne direction. L'Afrique du Sud exhorte toutes les parties à continuer de tirer parti de cette dynamique et à coopérer de manière constructive en vue d'une paix juste, durable et inclusive. Plus important encore, l'Afrique du Sud plaide pour que le processus de paix soit dirigé et contrôlé par les Afghans et qu'il inclue tous les Afghans.

Les progrès et les acquis en matière de droits des femmes et des filles doivent être préservés. Comme Mme Zadran nous l'a démontré aujourd'hui, les femmes et les jeunes d'Afghanistan ont un intérêt réel, existentiel dans l'avenir de l'Afghanistan et un rôle important à jouer tant dans son processus de paix que dans la planification de sa reconstruction et le choix de sa trajectoire de développement.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, l'explosion de la violence et le nombre élevé de victimes civiles qui en résulte compromettent malheureusement les perspectives de paix en Afghanistan et préoccupent vivement l'Afrique du Sud. Comme l'a dit le Secrétaire général, le « conflit armé en Afghanistan reste celui qui, dans le monde, fait le plus de victimes parmi les enfants ». Il est donc important que toutes les parties cessent leurs hostilités. Les hommes, les femmes et les enfants d'Afghanistan méritent la paix et une vie épanouie.

Une paix durable exige un dialogue et une négociation actifs, qui, à leur tour, nécessitent un environnement pacifique pour être couronnés de succès. Si nous voulons que les pourparlers de paix en Afghanistan aboutissent, toutes les parties doivent cesser leurs violences et leurs hostilités afin de créer un environnement propice à de véritables progrès. À cet égard, l'Afrique du Sud appelle les parties au conflit à honorer les obligations qui leur incombent en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. En outre, tous les auteurs de graves violations en Afghanistan – en particulier contre les enfants, les femmes et les personnes les plus vulnérables – doivent être traduits en justice et tenus de rendre des comptes, ce qui suppose notamment des enquêtes rapides, systématiques, impartiales et indépendantes, ainsi que des poursuites et des condamnations, le cas échéant.

En ce qui concerne la situation humanitaire en Afghanistan, il y a un jour ou deux, le Sous-Secrétaire général aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint des secours d'urgence par intérim nous informés de son aggravation. Il va sans dire que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques et le conflit prolongé, qui dure depuis plus d'une décennie, ont tous contribué à cette situation catastrophique. Consciente de l'ampleur et de la complexité des mesures requises, l'Afrique du Sud félicite l'ONU et ses partenaires humanitaires des efforts dévoués qu'ils déploient pour se porter au secours de tous ceux qui ont besoin d'aide.

Pour terminer, et notant que ce sera la dernière réunion de l'Afrique du Sud sur la situation en Afghanistan en tant que membre élu du Conseil, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à la Représentante spéciale Lyons et au personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour leur dévouement et leur détermination à mettre en œuvre son mandat. Le travail de la Mission pour faciliter le dialogue avec les différentes parties prenantes, y compris les groupes de la société civile, et ses efforts visant à appuyer le règlement du conflit et la consolidation de la paix restent essentiels pour unir tous les Afghans en vue d'un règlement pacifique et durable du conflit afghan.

Je remercie le Représentant permanent de l'Indonésie et son équipe des efforts inlassables qu'ils ont déployés pour contribuer à créer un environnement propice à la paix en Afghanistan, et j'adresse nos meilleurs vœux au nouveau Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Je remercie également Mme Zadran de son rôle en Afghanistan et l'assure que l'Afrique du Sud a foi dans la jeunesse et croit en sa capacité de contribuer à des négociations pacifiques et à l'édification d'une société juste, équitable et inclusive. Nous sommes convaincus qu'un avenir meilleur pour les Afghans se profile à l'horizon.

Annexe XV

Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés M[me] Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie et Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et M[me] Shkula Zadran, Représentante de la jeunesse afghane auprès de l'Organisation des Nations Unies.

La Tunisie réaffirme son plein appui au processus de paix en Afghanistan et sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple afghans. Nous saluons le début des négociations entre le Gouvernement et les Taliban à Doha, le 12 septembre, ainsi que l'accord conclu par les deux parties, le 2 décembre, sur les règles de procédure pour les négociations. Nous espérons que les discussions sur les questions de fond pourront bientôt commencer.

Nous souhaitons également redire notre appréciation pour le soutien continu de tous les voisins de l'Afghanistan et de la communauté internationale, dans son ensemble, en faveur du processus de paix afghan. Cet appui est crucial pour parvenir à une paix et à une stabilité à long terme en Afghanistan et dans la région.

Nous restons profondément préoccupés par la persistance des niveaux élevés de violence et les conditions de sécurité en Afghanistan. Si nous espérons sincèrement que le processus de paix actuel apportera rapidement la sécurité, la stabilité et la prospérité au peuple afghan, nous craignons que les récentes attaques attribuées aux Taliban, qui ont fait de nombreuses victimes parmi les forces afghanes, dont 13 policiers hier encore, et la population civile, ne compliquent sérieusement les négociations. Nous réaffirmons qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Afghanistan et soulignons à nouveau la nécessité d'une cessation immédiate des hostilités, conformément à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et aux résolutions 2532 (2020) et 2543 (2020).

Si la priorité doit continuer d'être accordée à la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le nombre très élevé de victimes civiles en Afghanistan, en particulier parmi les femmes et les enfants, reste une source de grande préoccupation. Nous insistons sur la nécessité pour toutes les parties de prendre les mesures voulues pour éviter les pertes civiles. Nous soulignons qu'il importe d'enquêter sur toutes les allégations de violations en Afghanistan du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et de faire répondre de leurs actes les auteurs de ces violations.

Nous sommes particulièrement troublés par la prise pour cible de représentants de la société civile et des organisations de médias, qui a fait de nombreux morts, y compris, tout récemment, la journaliste et défenseure des droits des femmes et des enfants, Malalai Maiwand, qui a été assassinée au début du mois.

Des actes aussi méprisables aggravent la crainte exprimée par de nombreux acteurs, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan, que la paix ne s'achète au prix des libertés et des droits. Il faut donc intensifier la lutte contre tous les groupes terroristes encore actifs en Afghanistan en ciblant leurs capacités opérationnelles et financières. À cet égard, nous partageons l'idée qu'il faut continuer d'appuyer pleinement les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et qu'il importe d'intensifier la lutte contre le trafic de drogue, qui continue d'alimenter l'économie illicite et de financer les groupes terroristes.

Nous soulignons également que le Gouvernement afghan, les pays de la région et la communauté internationale doivent continuer de coopérer pour lutter contre tous les actes de violence illégaux et toutes les attaques terroristes. De leur côté, les Taliban doivent mettre fin à leurs attaques, honorer leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme et négocier de bonne foi avec le Gouvernement afghan.

Nous tenons à souligner une fois de plus aujourd'hui l'importance d'un processus de paix sans exclusive dirigé et contrôlé par les Afghans, avec la participation véritable des femmes et des jeunes, en vue de réaliser une paix durable. En conséquence, nous estimons que tout accord politique futur devra fournir des garanties claires en matière de protection et de promotion des libertés et droits fondamentaux de tous en Afghanistan, en mettant un accent particulier sur les droits des femmes.

Nous estimons également que le processus de paix doit être accompagné d'un effort international ambitieux en vue d'aider l'Afghanistan sur les plans économique et social. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction l'adoption du Cadre de partenariat pour l'Afghanistan à la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Genève les 23 et 24 novembre. La Conférence a confirmé la détermination des partenaires internationaux à continuer de soutenir l'Afghanistan.

Enfin, nous tenons à saluer les avancées importantes réalisées par la MANUA. Nous estimons qu'elle aura un rôle encore plus important à jouer durant la période à venir. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption à l'unanimité, le 15 septembre, de la résolution 2543 (2020), qui proroge le mandat de la Mission jusqu'au 17 septembre 2021.

Annexe XVI

Déclaration de Mme Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à remercier la Représentante spéciale Lyons et l'Ambassadeur Djani, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), de leurs exposés. Je tiens également à souhaiter chaleureusement la bienvenue à Mme Zadran et à la remercier de sa déclaration poignante et de son appel sans équivoque à un avenir pacifique pour les jeunes Afghans.

Le 12 septembre, le peuple afghan a réalisé une avancée importante dans la voie de la paix, avec le lancement des négociations de paix afghanes à Doha. Nous saluons l'engagement manifesté par les deux équipes de négociateurs à ce jour, qui a permis, le 2 décembre, d'adopter les règles et procédures encadrant les pourparlers. Il est essentiel que les négociations reprennent dès le 5 janvier.

Je vais mettre l'accent sur trois points aujourd'hui.

Premièrement, nous devons nous préparer pour un processus long et difficile. Lorsque les pourparlers reprendront le 5 janvier, les parties commenceront à négocier sur le fond pour la première fois. Dans de nombreux cas, l'écart entre les positions des deux parties peut sembler insurmontable. Des reculs précéderont des percées. Cela est normal et probablement nécessaire. Un résultat positif sera le fruit d'un processus long et difficile qui exigera de renforcer la confiance, de trouver un terrain d'entente et de consentir à des compromis. Les partenaires internationaux devront également faire preuve de détermination et de patience dans le cadre de ce processus. Le Royaume-Uni, de son côté, se tient prêt à fournir un appui.

Deuxièmement, même s'il faudra du temps pour parvenir à un règlement définitif, les Afghans doivent commencer dès maintenant à bénéficier de résultats concrets. Pourtant, comme nous l'avons entendu à maintes reprises aujourd'hui, un niveau de violence affligeant continue d'affliger la vie des Afghans. Soyons clairs – les Taliban sont responsables de la majorité de cette violence, qui non seulement cause des pertes humaines, mais mine également la confiance dans les négociations. Les Taliban prétendent vouloir jouer un rôle dans l'avenir de l'Afghanistan et au sein de la communauté internationale, et ils exigent un allégement des sanctions imposées par l'ONU. Cela suppose d'accomplir des progrès réels dans le cadre des négociations de paix, de mettre fin à la violence et de renoncer complètement et définitivement au terrorisme, notamment d'Al-Qaida.

Troisièmement, c'est aux Afghans qu'il revient de décider du résultat des négociations de paix afghanes. Les parties, en particulier les Taliban, doivent néanmoins reconnaître que l'Afghanistan n'est plus l'endroit qu'il était il y a 20 ans.

Pour être durable, un règlement pacifique devra être inclusif et préserver les droits et les libertés de tous les Afghans, y compris les femmes et les minorités. Pour continuer de bénéficier de l'appui international, le nouvel Afghanistan devra respecter ses obligations conventionnelles, notamment en matière de droits de l'homme. Et pour parvenir à un règlement qui réponde à ces exigences, le processus devra être inclusif et large.

Pour ma part, je me réjouis d'appuyer la participation des femmes au processus en ma nouvelle qualité de coprésidente du Groupe des amis des femmes en Afghanistan aux côtés de l'Ambassadrice Raz.

À Genève le mois dernier, la communauté internationale a réitéré son appui à l'Afghanistan. Le Royaume-Uni s'est engagé à verser jusqu'à 207 millions de

dollars d'aide au développement pour 2021. Le Gouvernement afghan, de son côté, a renouvelé ses engagements, comme le prévoit le nouveau Cadre de partenariat pour l'Afghanistan. Conjugués, les engagements pris le mois dernier contribueront à renforcer les institutions afghanes et la capacité du Gouvernement à soutenir ses citoyens – des tâches qui sont essentielles alors même que les pourparlers de paix sont en cours.

L'Afghanistan a franchi un pas vers la réalisation de la paix avec lui-même et ses voisins, en vue de mettre fin au conflit et de se débarrasser du terrorisme, mais aussi de pouvoir protéger les droits et libertés de tous les Afghans. Nous devons intensifier nos efforts collectifs pour réaliser cet objectif.

Annexe XVII

Déclaration de Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

C'est toujours un immense plaisir que de voir la Représentante spéciale Lyons. Je la remercie de son exposé et du dynamisme avec lequel elle dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan afin d'appuyer la paix, les droits de l'homme et le développement en Afghanistan. Je tiens à remercier l'Ambassadeur Djani d'avoir présidé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) au cours des deux dernières années. Je remercie également tous les membres du Conseil de leur travail acharné. Enfin, je tiens à remercier Mme Zadran d'avoir fait entrer le Conseil dans l'ère numérique en utilisant les médias sociaux pour dialoguer avec les jeunes Afghans afin qu'ils participent à l'édification de leur avenir en Afghanistan.

Malheureusement, dans la lignée de ce que nous avons entendu lors de notre dernière réunion sur cette question (voir S/PV.8759), le peuple afghan reste confronté à une terrible violence. L'attentat à la roquette commis le 21 novembre, qui a fait huit morts et plus de 30 blessés près de la Zone verte à Kaboul, est un des derniers crimes commis par l'État islamique d'Iraq et du Cham. Les derniers mois ont également été marqués par des attaques barbares contre des institutions d'enseignement. Il est temps que le Gouvernement afghan, les Taliban et tous les Afghans s'unissent contre ce groupe.

Nous condamnons fermement les attaques ciblées et illégales contre des représentants des médias, des chefs religieux, des défenseurs des droits de l'homme, des étudiants et des civils. Il est honteux que des dirigeantes telles que la journaliste et activiste Malalai Maiwand, qui a été abattue la semaine dernière, et la maire Zarifa Ghafar, qui a survécu à de multiples tentatives d'assassinat et dont le père a été assassiné, soient prises pour cible.

Les représentants du Gouvernement afghan restent également des cibles de choix, comme l'a montré mardi l'assassinat insensé du Vice-Gouverneur de Kaboul et du chef adjoint du conseil provincial de Ghor.

Cette violence doit cesser. Face à ce cycle de violence préoccupant, il est extrêmement urgent de mettre en place un cessez-le-feu global, qui constituera une étape essentielle vers la paix pour le peuple afghan. Une réduction immédiate de la violence contribuera également à faire avancer le processus de paix et c'est ce à quoi aspire le peuple afghan.

La récente élaboration finale des règles et des procédures constitue une avancée significative et démontre que les deux parties sont capables d'aborder des sujets difficiles. La première réunion du comité directeur du Haut Conseil pour la paix et la réconciliation nationale est une deuxième avancée significative et positive enregistrée au cours de ces dernières semaines.

Nous ne pouvons toutefois pas nous permettre que ce processus s'essouffle pendant que les parties se consultent sur un projet d'ordre du jour. Nous exhortons les parties à reprendre les pourparlers le 5 janvier comme convenu, à empêcher les fauteurs de troubles de ralentir ce processus, à accélérer leurs efforts de paix et à mettre fin à cette longue guerre.

Cette année, le Conseil a adopté la résolution 2513 (2020), approuvant l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban, qui définit le calendrier futur du retrait des forces américaines de l'Afghanistan. Les réductions de la présence américaine restent soumises à des conditions, conformément à cet accord, et continueront d'être mises en œuvre après

consultation du Congrès américain et en coordination avec nos alliés et partenaires de l'OTAN.

En attendant, les efforts déployés par les États-Unis pour stabiliser l'Afghanistan se poursuivent par l'intermédiaire de notre appui aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et de l'assistance essentielle que nous apportons au peuple afghan. En signe de leur engagement, les États-Unis ont annoncé, à la conférence des donateurs de 2020, une contribution de 300 millions de dollars au titre de l'assistance aux civils pour 2021, tandis que 300 millions de dollars supplémentaires seront déboursés en fonction des progrès réalisés dans le cadre du processus de paix. Cette promesse s'accompagne d'appels continus en faveur de nouveaux progrès en matière de réformes économiques, de lutte contre la corruption et de droits de l'homme.

Nous nous félicitons des négociations qui ont eu lieu pendant la conférence, portant sur le retour volontaire et la réintégration durable des réfugiés. Nous demandons à l'Afghanistan de donner suite à ses plans d'aide aux rapatriés, notamment par l'attribution de terres et la fourniture de documents d'identité. Au cours de l'année écoulée, l'administration Trump a fourni une aide humanitaire à hauteur de près de 277 millions de dollars aux déplacés et aux rapatriés en Afghanistan, ainsi qu'aux réfugiés afghans dans la région.

Pendant ce temps, les besoins humanitaires de l'Afghanistan continuent d'augmenter à un rythme alarmant, étant donné qu'on estime qu' un nombre record de 18,4 millions de personnes dans le pays auront besoin d'une aide humanitaire en 2021, soit près du double par rapport à l'année précédente. Près de la moitié des enfants afghans âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë.

Ce débat est une occasion importante de maintenir l'attention de la communauté internationale sur ce qui nous attend et sur la nécessité d'accroître les ressources financières destinées à une aide humanitaire vitale en Afghanistan, alors que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés continue de fournir une assistance essentielle aux Afghans déplacés et rapatriés.

Les États-Unis ont également contribué plus de 33 millions de dollars à la riposte à la maladie à coronavirus (COVID-19) en Afghanistan. La pandémie n'a fait qu'exacerber les problèmes auxquels sont confrontés les groupes vulnérables.

Par ailleurs, nous restons profondément préoccupés par l'exploitation persistante des enfants en Afghanistan, notamment la pratique de violence sexuelle connue sous le nom de «batcha bazi», ainsi que le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. L'impunité est un défi majeur pour mettre fin à ces pratiques néfastes. Les États-Unis sont déterminés à appuyer le Gouvernement afghan et la société civile dans leurs efforts visant à amener les auteurs de ces actes à rendre des comptes et à protéger et à aider les victimes.

Tous les Afghans, y compris ceux qui négocient la paix, doivent prendre en considération et respecter les droits humains universels des personnes appartenant à des groupes défavorisés et marginalisés dans leur pays, qu'il s'agisse de femmes, d'enfants ou de membres de groupes ethniques et religieux minoritaires.

Un attachement sincère à l'inclusion est le fondement de toute paix et de toute stabilité futures. À cet égard, l'ONU et d'autres partenaires internationaux doivent poursuivre leurs efforts pour renforcer la société civile afghane afin de jeter les bases de pourparlers de paix fructueux et d'institutions démocratiques, pour que l'Afghanistan puisse aller de l'avant.

Je remercie une fois de plus l'Ambassadeur Djani d'avoir soulevé ce point.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier de leurs déclarations Mme Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général ; l'Ambassadeur Dian Triansyah Djani, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) ; et Mme Shkula Zadran.

Le Viet Nam salue leurs efforts et réitère son appui aux travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en cette période difficile de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Par ailleurs, je salue vivement la participation à cette réunion de l'Ambassadrice Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, et de l'Ambassadeur Majid Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran.

L'année 2020 marque le début des négociations de paix historiques entre Afghans, qui ouvrent la voie à la quête d'une paix et d'une stabilité à long terme dans le pays. Je tiens à réaffirmer l'appui du Viet Nam au processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans et à la mise en œuvre intégrale de la résolution 2513 (2020).

Nous nous réjouissons de l'accord conclu par les parties afghanes, le 2 décembre dernier, sur un code de conduite qui guidera les négociations sur des questions spécifiques. Nous saluons les efforts constants du Gouvernement afghan visant à promouvoir le processus de paix, notamment sa détermination à garantir la participation des femmes et des jeunes à ce processus.

Même si des progrès importants ont été réalisés, la paix et le développement durables sont encore loin d'être garantis. Nous sommes préoccupés par la récente augmentation du niveau de violence et du nombre de victimes civiles, notamment parmi les femmes et les enfants. Nous condamnons fermement les attaques qui continuent de prendre pour cible les civils et les biens à caractère civil. Il est tragique d'entendre parler de jeunes étudiants, de travailleurs sanitaires et de journalistes qui ont perdu la vie au cours des dernières semaines.

En outre, le Gouvernement et le peuple afghans restent confrontés à d'énormes défis socioéconomiques. À la lumière des événements récents, je voudrais faire les trois observations suivantes.

Premièrement, nous appelons les parties afghanes à trouver un terrain d'entente afin d'instaurer un cessez-le-feu permanent, mettant ainsi un terme à la violence actuelle. Pour qu'elles soient fructueuses et débouchent sur une solution politique durable, les négociations de paix inter – afghanes doivent avoir lieu dans un environnement stable et favorable. L'appui continu de l'ONU, de la MANUA, des pays de la région et d'autres partenaires internationaux sera crucial pour maintenir la dynamique des pourparlers de paix. Nous nous félicitons également des efforts visant à faciliter une véritable participation des femmes et des jeunes au processus de paix et à la reconstruction du pays, et nous encourageons la poursuite de ces efforts. La jeune et brillante génération afghane, à l'image de Mme Zadran, représente l'espoir et l'avenir de la nation.

Deuxièmement, nous exhortons une fois de plus toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire, à cesser immédiatement de prendre pour cible les civils et les biens à caractère civil et à garantir un accès sans entraves aux services humanitaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Des efforts renforcés s'imposent également pour lutter contre la présence croissante de groupes terroristes dans le pays. Par ailleurs, nous saluons les efforts déployés par la MANUA

et par le Service de la lutte antimines de l'ONU ces derniers mois pour relever les défis humanitaires en Afghanistan.

Troisièmement, la paix et la stabilité à long terme exigent également un développement solide et des moyens de subsistance durables pour la population. À cet égard, le Gouvernement et les partenaires internationaux doivent continuer d'œuvrer de concert pour promouvoir le développement économique et la reconstruction de l'Afghanistan, ainsi que pour s'attaquer aux problèmes urgents tels que l'insécurité alimentaire, la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, la criminalité et le trafic de stupéfiants.

Nous sommes préoccupés par le fait que 11,15 millions de personnes, soit plus d'un tiers de la population du pays, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. Ce nombre pourrait atteindre 13,15 millions pendant l' hiver, de décembre 2020 à mars 2021. Nous nous félicitons du succès de la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan qui s'est tenue à Genève le mois dernier, au cours de laquelle les partenaires internationaux ont annoncé plus de 12 milliards de dollars de contributions pour venir en aide au pays sur les quatre prochaines années. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à continuer de renforcer son aide humanitaire à l'Afghanistan afin de répondre aux besoins estimés.

Avant de conclure, je voudrais exprimer notre gratitude à l'Indonésie et à l'Allemagne, les deux co-rédacteurs sur le dossier de l'Afghanistan, pour leurs efforts inlassables au cours des deux dernières années. Je félicite également l'Ambassadeur Djani pour sa présidence réussie du Comité 1988.

Annexe XIX

Déclaration de M. Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

L'Iran et l'Afghanistan ont des antécédents religieux, culturels, linguistiques et historiques communs, et notre stabilité, notre développement socioculturel et notre croissance économique sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. Comme notre Président l'a déclaré très récemment, nous considérons la stabilité de l'Afghanistan comme notre propre stabilité.

Seul un processus de paix global et inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, impliquant toutes les factions afghanes, y compris les Taliban, et appuyé par les partenaires voisins, régionaux et internationaux, pourra mettre fin à l'insécurité et à l'instabilité qui règnent depuis des décennies en Afghanistan.

Le processus de paix doit préserver et promouvoir les acquis du passé, en particulier la Constitution actuelle, le droit du peuple à l'autodétermination par le biais d'élections, et le droit des minorités ethniques et religieuses et des femmes, ainsi que l'engagement à lutter contre le terrorisme.

Toutefois, comme la paix et la violence ne peuvent aller de pair, pour rendre la pareille au Gouvernement afghan qui a fait preuve de bonne volonté dans les pourparlers de paix, les Taliban doivent cesser leurs attaques contre les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

Nous appuyons les pourparlers de paix et nous pensons que leur heureuse conclusion exige souplesse et patience de la part de toutes les parties, et que les intérêts du peuple afghan prévalent sur tous les autres intérêts.

Comme nous l'avons déclaré à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Lyons, lors de sa récente visite à Téhéran, l'Iran continue d'appeler à une plus grande participation de l'Organisation des Nations Unies au processus de paix et se tient prêt, en coordination avec l'ONU, à contribuer davantage à ce processus.

La situation de l'Afghanistan en matière de sécurité reste une source de préoccupation en raison notamment des actes terroristes qui y sont perpétrés, y compris par Daech, dont la présence constitue une grave menace pour la sécurité de l'Afghanistan et de la région.

La présence de forces étrangères, manifestation de l'ingérence extérieure, est une autre source d'instabilité en Afghanistan. Toutefois, comme l'ont souligné de nombreux pays, leur retrait doit se faire de manière ordonnée et responsable, et il ne doit pas se traduire par un vide sécuritaire dans le pays. En conséquence, les forces militaires et de sécurité afghanes doivent être soutenues et renforcées avant et pendant le retrait des forces étrangères.

De même, une aide efficace doit être apportée à l'Afghanistan dans la lutte contre la production et le trafic illicites de stupéfiants comme source de financement du terrorisme et d'autres crimes.

Une paix durable en Afghanistan ne peut être établie sans promouvoir les conditions économiques du pays, ce qui nécessite un appui régional et international fort.

Pour notre part, en plus d'accueillir plus de 3 millions d'Afghans malgré la guerre économique sauvage menée par les États-Unis, nous avons encouragé la coopération économique avec l'Afghanistan. Le fait de relier ce pays enclavé à la haute mer et à d'autres pays par le port iranien de Chabahar est un bon exemple de partenariat étroit entre les deux pays.

Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons inauguré la ligne ferroviaire Khaf-Hérat, qui relie l'Afghanistan à l'Europe via l'Iran. Les Présidents des deux pays ont qualifié l'inauguration de ce projet d'événement historique, renforçant encore la coopération économique bilatérale et régionale, et consolidant ainsi les bases d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan.

La République islamique d'Iran s'est engagée à rendre l'Afghanistan plus sûr et plus prospère en renforçant les relations entre nos deux pays frères.